

Annexe III

Modifications apportées aux sections correspondantes des résumés des caractéristiques des produits et des notices

A. Résumé des caractéristiques des produits

4.1 Indications thérapeutiques

[Les indications ci-dessous actuellement approuvées doivent être supprimées (la formulation spécifique des indications peut varier d'un produit à l'autre)]

- Traitement symptomatique du déficit pathologique cognitif et neurosensoriel chronique chez les personnes âgées (à l'exception de la maladie d'Alzheimer et d'autres syndromes démentiels)
- Traitement auxiliaire du syndrome de Raynaud
- Traitement auxiliaire de la perte d'acuité visuelle et des troubles du champ visuel, d'origine probablement vasculaire
- Prophylaxie des migraines
- Traitement symptomatique de l'insuffisance veino-lymphatique

Toutes les références aux indications mentionnées ci-dessus doivent être supprimées des sections correspondantes restantes des résumés des caractéristiques des produits.

B. Notice

Toutes les références aux indications mentionnées ci-dessus doivent être supprimées des sections correspondantes des notices.